

MARDI LE 9 DÉCEMBRE 2008

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE**  
du Conseil municipal tenue le 9 décembre 2008 à 19h  
VILLE DE SAINT-QUENTIN

**PRÉSENT-E-S:** Le Maire Robert Beaulieu; les conseiller-ères Rodrigue Levesque, Nicole Somers, Rita Gagnon, Marie-Josée Thériault et Jocelyne Bossé.

**AUSSI PRÉSENT-E-S:** Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Borris, secrétaire-réceptionniste ainsi qu'une personne de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

**RÉSOLUTION 2008-141**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-142**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 18 novembre 2008**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-143**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 novembre 2008**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 18 NOVEMBRE 2008**

**RÉSOLUTION 2008-144**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **M. Richard Akerley soit désigné comme nouveau pompier volontaire au sein de la Brigade d'incendie** de Saint-Quentin, et ce, pour une période probatoire d'un an, conformément à l'article no 10 de l'arrêté municipal no 29-2008-01 sur la protection contre l'incendie. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**RÉSOLUTION 2008-145**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, qu'un **montant de 2 000,00\$**, prévu au budget d'opération général 2008, soit transféré dans un fonds de réserve d'opérations (7520 – ES99) spécifiquement dédié aux activités entourant les festivités soulignant le **100e anniversaire de la municipalité en 2010**. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-146**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'un **montant de 1 100,00\$,** étant le solde non utilisé d'une subvention reçue du gouvernement fédéral pour les Fêtes du Canada 2008, soit placé en réserve pour la **Fête du Canada du Centenaire 2010.** VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-147**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **montant de 5 000,00\$,** prévu au budget d'opération général 2008, soit transféré dans un fonds de réserve de capital (7520 – ET3) dédié au **remplacement éventuel des équipements du service d'incendie.** VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-148**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, qu'un **montant de 50 000,00\$** du Fonds de réserve pour les projets prévus dans le Programme fédéral de remboursement de la taxe sur l'essence, ainsi qu'un **montant de 25 000,00\$** du Fonds de réserve eau et égouts pour projets de capitaux, soient transférés au Fonds de Capital «Eau et égouts» pour couvrir les couts\* relatifs au **projet de dragage d'un étang d'épuration d'égouts sanitaires réalisé en 2008.** VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-149**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, qu'un **montant de 46 459,50\$,** étant le premier de deux versements pour l'année financière 2008-2009 dans le cadre de l'Entente sur le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE), soit déposé dans un fonds de réserve en vue du **financement des projets présentés dans le plan quinquennal** approuvé par l'entente. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-150**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, qu'un **montant de 46 459,50\$,** étant le deuxième versement pour l'année financière 2008-2009, dans le cadre de l'Entente sur le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE) et devant être reçu en décembre 2008, soit déposé dans un fonds de réserve en vue du **financement des projets présentés dans le plan quinquennal** approuvé par l'entente. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-151**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'une **marge de crédit au montant de 383 000,00\$** soit obtenue auprès de la Caisse populaire de Saint-Quentin Ltée. Cet emprunt, autorisé par le décret en Conseil #97-32, adopté le 12 mai 1997 par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, a pour but de couvrir le paiement final de la débenture no AF18-1998 (arrivant à échéance le 15 décembre 2008), et ce, jusqu'à l'obtention du refinancement auprès de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, devant être obtenu d'ici la fin décembre 2008. VOTE UNANIME.

**AJOURNEMENT**

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 19h34.

---

Suzanne Coulombe, Greffière

---

Robert Beaulieu, Maire